



FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER ET LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

C'est avec plaisir que je vous sou mets, conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, les faits saillants du rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

Survol général

La Ville de Mont-Royal dégage, au terme de son exercice financier 2018, un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 9 183 518 \$.

Revenus de fonctionnement	99 094 714 \$
Charges de fonctionnement	(94 886 338) \$
Amortissement des immobilisations	5 063 961 \$
Remboursement de la dette à long terme	(3 829 198) \$
Affectations	3 740 379 \$
<hr/> Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	<hr/> 9 183 518 \$

Charges et revenus

L'excédent de 9 183 518 \$ est attribuable à des revenus supérieurs combinés à des économies au niveau des dépenses de fonctionnement, ceci par rapport au budget de l'année 2018, adopté par le conseil municipal en janvier 2018.

Globalement, les revenus de fonctionnement sont de 99,1 M\$, en hausse de 7,8 M\$ (soit 8,5 %) par rapport au budget 2018. Cet écart favorable s'explique en grande partie par des revenus additionnels générés par les droits de mutation immobilière, la vente de terrains dans le secteur industriel, la taxation de nouvelles unités d'habitation ou la hausse des valeurs d'immeubles à la

suite de modifications apportées aux bâtiments, la tarification d'eau, l'émission de permis de construction et les revenus d'intérêts additionnels.

En contrepartie, les revenus pour les activités récréatives et culturelles ont été plus faibles que les prévisions budgétaires.

Les charges de fonctionnement de la Ville, qui se sont avérées moindres que prévu, représentent elles aussi un facteur important du résultat positif de 2018. En effet, les charges de fonctionnement avant amortissement sont de 93,7 M\$, en baisse de 1,3 M\$ (soit 1,4 %) par rapport aux prévisions budgétaires 2018. Sans s'y limiter, les principaux écarts favorables touchent entre autres à la masse salariale globale, aux opérations d'entretien arboricole et horticole, à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égout, aux opérations de collecte et de transport des matières résiduelles et recyclables, à l'utilisation restreinte de services techniques et professionnels externes, de même qu'au service de dette. En revanche, la Ville a acquis des terrains destinés à la revente, et sa dépense d'achat d'eau a été plus élevée que prévu.

Immobilisations

En 2018, l'administration municipale a investi 9,9 M\$ dans ses immobilisations.

Catégorie	2018
Réhabilitation de conduites d'égout et d'aqueduc	4 095 254 \$
Reconstruction, réfection et resurfacement de rues et de trottoirs	2 969 891 \$
Rénovation, amélioration des bâtiments municipaux (récréatifs et administratifs)	1 223 612 \$
Remplacement des réservoirs à essence aux Travaux publics	458 038 \$
Repavage de stationnements	427 987 \$
Ameublement et équipement de bureau	255 208 \$
Parcs et autres espaces verts	174 743 \$
Remplacement de machinerie et véhicules lourds	124 676 \$
Remplacement de véhicules	102 503 \$
Autres	68 939 \$
Réfection viaduc et passerelle	(43 201) \$
TOTAL	9 857 650 \$

Excédent accumulé, réserves financières et fonds réservés

Au 31 décembre 2018, l'excédent accumulé, les réserves financières et les fonds réservés totalisent 35,5 M\$.

Catégorie	2018
Surplus non affectés	11 919 644 \$
Surplus affectés	17 298 377 \$
Réserves financières	4 451 035 \$
Fonds réservés	1 877 967 \$
TOTAL	35 547 023 \$

Endettement

La dette à long terme au 31 décembre 2018 s'établit à 25,2 M\$. Les investissements à financer en fin d'année s'élèvent à 7,6 M\$. Les sommes affectées au remboursement de la dette à long terme et les montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés s'établissent à 6,7 M\$. Tous ces éléments portent l'endettement total net à long terme à 26,1 M\$ au 31 décembre 2018. Cet endettement représente 0,38 % de la richesse foncière uniformisée.

Considérations supplémentaires

Au-delà de ce qui précède, j'étais particulièrement heureux en 2018 de célébrer avec tous les Monterois le lancement de nouvelles démarches concrètes en préparation du nouveau complexe sportif et communautaire. À partir de l'été, les architectes ont investi un grand soin dans la production de plans qui promettent de conférer à notre nouveau bâtiment municipal une signature architecturale distincte, tout en s'harmonisant avec le patrimoine bâti qui l'entoure. Ce n'est que le début d'un projet exceptionnel pour notre ville.

Au chapitre culturel et récréatif, soulignons notamment :

- L'installation de quatre œuvres éphémères d'art public, conçues par les membres du conseil municipal. Ainsi, quatre ensembles de caractères géants, représentant les mots-clés #VMR et #TMR, ont été érigés à divers emplacements de la municipalité ;

- La création d'une murale artistique sur un mur du Club de curling, adoptant comme thématique l'importance des sports dans le développement et le patrimoine de Mont-Royal. L'œuvre a été réalisée par une artiste montréalaise de l'heure, Cécile Gariépy ;
- L'avènement des camions de cuisine de rue, un événement rassembleur et très populaire.

Au chapitre de l'environnement et du développement durable, soulignons notamment :

- La mise en place de mesures additionnelles pour prolonger la vie des arbres ;
- L'adoption par la division Urbanisme et inspection d'une procédure sans papier pour l'émission des permis.

Au chapitre de la Sécurité publique, soulignons notamment :

- La relance du programme de surveillance de quartier ;
- L'organisation de six rencontres citoyennes afin de discuter et échanger avec les résidents de chacun des six districts électoraux de Mont-Royal, au sujet entre autres des actions entreprises pour contrer les vols dans les résidences et des astuces à connaître pour éviter d'être victime d'un cambriolage ;
- La tenue de l'Expo Sécurité VMR 2018, première édition d'une journée réunissant sur un même site plusieurs intervenants en sécurité publique et civile, au profit des résidents.

Par ailleurs, tout au long de l'année, l'administration municipale a suivi de près les dossiers d'importance ayant un impact sérieux pour la municipalité et impliquant des partenaires externes. Qu'il s'agisse du projet de Réseau express métropolitain (REM), du projet Royalmount, du dossier financier des quotes-parts versées à l'agglomération de Montréal ou de celui de la pollution sonore aérienne tel que défendu par le regroupement « Les Pollués Montréal-Trudeau », notre administration s'est assurée de représenter et de défendre assidûment les intérêts de la municipalité.

Rapport du vérificateur externe

Notre rapport financier a été audité par la firme Deloitte S.E.N.C.R.L., s.r.l. Le rapport du vérificateur ne contient aucune restriction et indique que les états financiers donnent, dans leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Ville de Mont-Royal au 31 décembre 2018, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (c.-à-d. de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux *Normes comptables canadiennes pour le secteur public*.

Mentionnons qu'à la suite des recommandations du vérificateur et conformément aux critères de constatation des revenus, les états financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2017 ont été redressés afin de comptabiliser des revenus de droit sur les mutations immobilières facturées

en 2018, mais dont le fait imposable s'est produit en 2017. Il y avait lieu, par ailleurs, de comptabiliser un transfert gouvernemental dont les charges ont été constatées en 2017. Le détail des corrections est indiqué au rapport financier 2018.

Conclusion

Au terme de l'exercice financier de 2018, nous pouvons conclure une fois de plus que la santé financière de la Ville demeure enviable.

Les actifs financiers nets (dette nette) sont positifs et la dette à long terme et l'endettement global sont en baisse, alors que les surplus et réserves financières sont en hausse. La rigueur, la vigilance et la prévoyance s'inscrivent au cœur de nos décisions financières; les résultats financiers prouvent, encore cette année, que cette approche demeure profitable pour tous les Monterois et Monteroises.

Donné à Mont-Royal, ce treizième jour de mai de l'an deux mille dix-neuf.

Le maire,



Philippe Roy